

14.01.2009 - 14:27 Uhr

Le Comité présidentiel de l'USS favorable au référendum sur la LPP - Les bénéficiaires de petites rentes : principales victimes de la baisse du taux de conversion LPP

Bern (ots) -

Le Comité présidentiel de l'USS propose au Comité de l'USS de soutenir le référendum lancé contre la baisse du taux de conversion appliqué dans la prévoyance professionnelle (LPP). Le Comité de l'USS se prononcera le 28 janvier prochain sur cette question.

La baisse du taux de conversion LPP toucherait surtout les assuré(e)s du deuxième pilier dont les rentes seront les plus basses du minimum LPP (partie obligatoire). Une diminution de celles-ci, déjà modestes, mettrait ainsi en danger les moyens d'existence de nombreux rentiers et rentières. Ces derniers, dont les bas revenus ne sont pas en mesure de compenser, par exemple par l'épargne, la baisse du taux de conversion, à savoir : de leur future rente.

Cette baisse du taux de conversion LPP a été décidée principalement sous la pression des assureurs-vie. Pour eux, elle se traduira par des bénéfices encore plus juteux en matière de rentes de vieillesse. Uniquement en 2007, ces bénéfices ont été de 823 millions de francs. Pareil résultat montre que les assureurs servent des prestations qui sont non pas trop élevées, mais trop basses.

Contact:

Paul Rechsteiner, (079-277 61 31), président de l'USS, et Pietro Cavadini (079-353 01 56), responsable de l'information à l'USS, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100576118> abgerufen werden.